

# Rendu pour rendu

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208089>

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vois aujourd'hui cette noble bannière,  
Qu'en cent combats, portaient tes fils vainqueurs.  
Ils ont enfin secoué la poussière  
Qui ternissait ses brillantes couleurs.

Et le peuple criait :

« A bas les Bourbons ! Plus de Bourbons ! »

En 1830, Casimir Delavigne enfanta *La Parisienne*, où se trouvent ces vers, dont la vérité historique est quelque peu contestable.

Soldat du drapeau tricolore,  
D'Orléans, toi qui l'as porté,  
Ton sang se mêlerait encore  
A celui qu'il nous a coûté.

La révolution de 1848 réhabilita entièrement *la Marseillaise* (qu'on chantait encore quelquefois sous Louis-Philippe), ainsi que *le Chant du départ*, *les Girondins*, etc.

Je me rappelle aussi une chanson dont voici un couplet :

S'il existe un républicain,  
Au cœur droit et sincère,  
Parlez-moi de Ledru-Rollin,  
L'homme au grand caractère !  
Nous lui devons l'égalité.

La faridondaine  
La faridondé.

Tout le peuple marche avec lui

Biribi

A la façon de Barbari

Mon ami.

On frappa en 1848 des pièces de 5 francs et de 2 francs, sur lesquelles la *République* était figurée par une tête de femme avec de grandes tresses de cheveux, et entourée des mots : Liberté. Egalité. Fraternité., *séparés par un point*, et au-dessous le nom du graveur (Oudiné), *en caractères très fins*, ce qui donna lieu au couplet suivant :

Prenez de nos nouvelles pièces,  
Sur chacune ne voit-on point,  
La République avec des tresses :

Liberté point. Egalité point et Fraternité point ;  
Liberté point et fraternité point.

Puis, sur l'exergue, un nom microscopique  
Se cache aux yeux, honteux de se montrer.  
Il est vraiment difficile à trouver.  
Oudiné ! sous la République.

Permettez-moi encore une petite incartade.

Sous Louis XVI, l'opéra le *Déserteur* avait la vogue : la musique en est charmante (est-ce celle de Gretry ? Je ne sais).

Le morceau principal commence par ce vers :

*Le Roi passait* et le tambour battait aux champs.

La royauté ayant été abolie, on fit chanter à l'acteur :

*La Loi passait* et le tambour battait aux champs.

Oh ! stupidité !

**Féminisme en pratique.** — Un groupe de dames a voulu fonder une académie, à l'instar de l'Académie française. Trouver quarante *immortelles* fut la chose la plus facile du monde ; mais où les choses se compliquèrent, ce fut lorsqu'il s'agit de constituer le bureau provisoire, chargé de l'organisation de l'académie.

En pareil cas, on le sait — du moins c'est ainsi que procède le sexe, jadis fort — la présidence appartient au doyen d'âge. Aucune de ces dames « ne remplissait les conditions requises ». Toutes déclinerent l'honneur.

En revanche, toutes se levèrent quand il s'agit de nommer deux scrutateurs, choisis, c'est l'usage, parmi les plus jeunes membres de l'assemblée.

**Gare, les coups !** — Un brave homme regardait, l'autre jour, passer un long convoi de chemin de fer, dans lequel se trouvaient plusieurs wagons chargés de fûts de vin nouveau, déjà en fermentation.

— Voilà, dit-il, un train de coups de poing.

<sup>1</sup> Où dîner.

**L'enfer des auteurs.** — Un auteur dramatique dont le succès est plutôt mince, sinon nul, est gravement malade. La crainte de la mort lui inspire d'angoissantes inquiétudes. Il mande un pasteur.

— Ah ! Monsieur le pasteur, fait-il, suppliant, au représentant de l'Eglise, j'ai une peur affreuse des peines éternelles, de l'enfer. Préservez-m'en, de grâce !

— Mon cher ami, répond le pasteur, si vous continuez d'écrire vos pièces de théâtre, je ne réponds de rien. Et ce ne serait pas le tout d'être brûlé, en enfer. Il vous arriverait bien pis.

— Et quoi donc ?

— Vous y seriez sifflé, mon cher, ... oui, sifflé !

#### NA NOVALA DÉCREVERTA

##### POR ATTRAPA LOU PESSON

(Patois de Chesières.)

**T**o le mondo cogniet lou lé dè Bretaye et elli di Tzavoénè, lou bateau ; le barque, et to le fourbi que trafegue per le dessus.

Le directeu de to ci comersé a zu on moé dé boene zidée ; l'a bâti na cantina, on for a coèré le pan, na sala por danthi, on dzu dè guellé, di tzambres por lodzi, lou prau fortèna et pas trau déceilo que voelon feré on petio séjou ; et là ia assebin on étrablhe pour rémisa lou roufe. On troeuvè y Tzavoénè to sen que fau et à prau bon conto.

Ti le zan, e l'atzete di to petio pessons por peupla lou lé, den six d'y Tzavoénè e la ia di troité, den sé de Brétaye de la Tentze et de zautre pesson que veniron bin su di lou bords de la mer Rodze.

Lou valzéran dé Brétaye que véion fegua seteu pesson por agaffa le mortzé et tot sein que sé dévené. Cein lau za balha lidée de fère na freccacha. — Bon. Le Julo, on dzor, fé à son camèrado :

— Ne fau fère na freccacha dé pesson.

Dzan sé viré contre et lai dit :

— Voimè va lou zapelhi té.

— Otie se fé, que la fé Julo, y sé preu que mein e fau fère : ne prendren na cavagne, ne boeteren de pan deden avoie na grôcha rotze i fond por fère alla la cavagne ba den lévoé et na corda por la réteri amon avoé lou pesson. Ne fau ne vélhi de to prépara por 4 haôre, deman saré le bon moment, le directeu pren le thé et lou pesson aron fan.

Y zenveron de traî z'haôre le lendeman, tintié Julo avoé sa cavagne, de pan, na rotze et na corda.

— Allon, té Charles, què plhé gran que mé et plhé iau, va dessu sta rotze époi te tirér lo cavagne entra den le lé, tzauf, sen lo ié.

I bou de na boena demi-heura on veia di petiou peco blhan su lévoé, de ten zen ten on pesson que feguané. Lou traî gailla défan la corda quèta arretâie en non pitiet, quementhion a teri lo tranpon, sito que véion la cavagne on cou setzha... et raon... la cavagne avoé la rotze su on pi à Julo que la iéthafé le petiou ertet di pi gautze dé derra. Ren de pesson den la cavagne.

— Ora te là la freccacha, mon Julo.

Le directeu de Tzavoene va féré de ban ri can e saré seta farça. D.-T.

**Recette.** — *Potage aux trois racines.* Prenez des carottes, du blanc de céleri, du persil, coupez en dés, faites blanchir, égouttez, faites revenir au beurre, mouillez de consommé.

**Précaution.** — Un boucher, très gravement malade, dit à sa femme :

— Vois-tu, Françoise, si je meurs, il faut que tu épouses notre garçon Jacques ; c'est un bon enfant et dans notre métier il faut un homme.  
— Eh bien, justement, j'y pensais.

#### Un grand homme.

Nous avons reçu les lignes suivantes :

« Il y a quelques années de cela, plusieurs personnes étaient réunies, parmi lesquelles M<sup>me</sup> la ministre d'une paroisse vaudoise.

» Il faut dire que M<sup>me</sup> la ministre a une facilité beaucoup plus grande d'élocution que M. le pasteur, son mari. Parlant beaucoup, elle croit diriger les conversations et tranche volontiers sur tout.

» La conversation roulait sur les gravures d'Epinal.

» Une dame dit combien ces gravures étaient goûtées de la jeunesse, dans son temps.

» — Maintenant, fit-elle, nous n'avons rien qui les remplace pour égarer les enfants en les instruisant.

» — Ah ! c'est vrai, dit M<sup>me</sup> la ministre, ce monsieur d'Epinal a fait de grandes et belles choses, nous n'avons maintenant aucun homme qui puisse lui être comparé ! » X...

**Rendu pour rendu.** — Mlle ..., bien que fille unique, n'a rien de séduisant ; elle est même laide. Elle est arrivée à un âge où le bonnet de sainte Catherine est son épée de Damoclès.

Son père qui tient absolument à la « caser », et qui s'y efforce en vain depuis longtemps, a réussi enfin à la lancer à un aveugle.

A la veille du mariage, le futur beau-père reçoit la visite d'un de ses amis venant lui annoncer l'arrivée d'un médecin célèbre qui a, dit-on, rendu la vue à plusieurs aveugles.

« Je me propose d'en prévenir ton futur gendre. »

— Garde-t'en bien, mon cher, si ce docteur allait par hasard rendre la vue à mon gendre, celui-ci, pour sûr, me rendrait ma fille !

**L'amour qui tue.** — Un jeune amoureux est aux genoux de l'objet de sa flamme :

— O Julie ! s'écrie-t-il, larmoyant, la première fois que vous me redirez des paroles si désespérantes, je me tuerai à vos pieds.

— Et la deuxième fois?...

**Théâtre.** — M. Bonarel est de nouveau des nôtres. Il nous amène une troupe supérieure, disent les initiés, à toutes celles que nous avons eues jusqu'ici. Nous n'y retrouvons que trois de nos connaissances, M<sup>me</sup> d'Assilva (2<sup>e</sup> année), MM. Gautier et Houssaye (5<sup>e</sup> année).

Le répertoire comprend toutes les pièces récentes, les plus sensationnelles, et nombre de reprises dont le succès est assuré.

La saison débutera jeudi prochain, 12 courant, par la représentation de *l'Adversaire*.

\*\*\*

**Kursaal.** — *M. de la Palisse* a dû être arrêté en plein succès par M. Tapie et avant que la vogue en soit épuisée.

Depuis hier et pour sept jours seulement : *Rêve de valse*, la délicieuse opérette de Strauss, avec Géo, dans le rôle de Joachim VII, et Mlle Disley, dans celui de Franz. C'est parfait !

Dimanche, à 2 1/2 heures, une seule matinée avec « *Rêve de valse* ».

La salle est comble chaque soir.

\*\*\*

**Théâtre Lumen.** — La troupe des 12 *Obersteirer*, que l'on voit au Lumen, constitue une attraction de premier ordre. Ils dansent avec un entrain endiablé et chantent à ravir les airs populaires du pays, les compositions de Koschat et des chansons suisses. Les « *Obersteirer* » comprennent de plus deux virtuoses de la cithare.

Cette troupe, très homogène, est sous la direction de Jos. Pircher, compositeur de musique. Elle a à son actif une tournée triomphale d'un an et demi en Amérique.

Le programme du Lumen comprend, en outre, une superbe série de pièces intéressantes et fort amusantes.

**Draps de Berne** et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleichenbach**.

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO